



JEUDI 28 AOÛT 2025

DEUX CONVENTIONS SIGNÉES À SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS POUR RENFORCER LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE ENSEMBLE GRÂCE À L'ABATTEMENT TFPB

Le jeudi 28 août, au centre social Chanteclair à Saint-Nicolas-lez-Arras, Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat, Alain Cayet, Maire, et Sophie Lopez, Présidente du Conseil municipal Jeunes Médiolonnais, ont officialisé la signature de deux conventions de partenariat.

Ces accords s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), un outil majeur qui permet aux bailleurs sociaux d'investir dans des projets concrets d'intérêt collectif au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Donner la parole aux jeunes et encourager l'écocitoyenneté

La première convention unit Pas-de-Calais habitat et le Conseil Municipal Jeunes Médiolonnais autour d'actions de citoyenneté et de sensibilisation à l'environnement.

Une enveloppe de 2 500 euros est allouée cette année pour financer des projets portés directement par les jeunes, qui sont invités à s'exprimer,

à agir et à s'impliquer dans la vie de leur commune. Les actions mettront particulièrement à contribution les jeunes du quartier Chanteclair, afin de renforcer leur engagement citoyen et leur rôle d'acteurs dans la préservation de l'environnement et le respect du cadre de vie.

Encourager la jeunesse, la culture et le vivre ensemble

La seconde convention associe Pas-de-Calais habitat à la Ville de Saint-Nicolas-lez-Arras avec un engagement financier à hauteur de 39 800 euros pour l'année 2025. Elle repose sur quatre grands axes complémentaires qui visent à dynamiser le quartier Chanteclair.

Le premier axe (22 000 euros) concerne la jeunesse et prévoit la mise en place d'activités de loisirs collectifs, d'initiatives citoyennes et d'accompagnements de projets pour aider les jeunes à gagner en autonomie et à développer leur sens de la responsabilité.

Le deuxième axe (3 500 euros) porte sur la culture avec l'organisation du Bookfest, un salon littéraire participatif qui encourage l'accès à la lecture et la promotion de la culture pour tous.

Le troisième axe (7 300 euros) est consacré au lien social et se matérialise par l'organisation régulière d'animations conviviales au sein du centre social, permettant aux habitants de partager des moments collectifs, de renforcer la solidarité et de lutter contre l'isolement.

Enfin, le quatrième axe (7 000 euros) valorise la participation citoyenne grâce au K'fé partage, un espace de rencontre qui réunit différentes initiatives telles que le Repair K'fé, le K'fé des âges, le repair couture ou encore le K'fé parents, afin de favoriser les échanges intergénérationnels et la transmission de savoirs.

L'abattement TFPB, un levier pour la cohésion sociale

Ces deux conventions trouvent leur fondement dans le dispositif d'abattement de 30% de la TFPB, accordé aux bailleurs sociaux pour leur patrimoine implanté dans les quartiers prioritaires. En contrepartie de cet avantage fiscal, Pas-de-Calais habitat réinvestit ces moyens dans des actions qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la tranquillité publique, à la maintenance du patrimoine, mais aussi à la cohésion sociale et à la participation citoyenne.

« L'abattement TFPB est un outil concret qui transforme un avantage fiscal en bénéfices directs pour les habitants. Ces deux conventions signées à Saint-Nicolas illustrent notre volonté de travailler avec les collectivités et avec les jeunes pour favoriser la citoyenneté, la solidarité et le vivre ensemble dans nos quartiers. »

Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat
Conseiller départemental délégué au logement et à l'habitat

Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de plus de 40 000 logements répartis dans 216 communes, dans lesquels 82 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 29 agences et 11 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

Contact presse

Céline Vicongne · Chargée des relations presse · celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12